

Dr Edmund Peeler

Vice-président de la Commission des animaux aquatiques

Le rapport de la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques – pourquoi est-il important?

Séminaire pour les points focaux animaux aquatiques Dar es Salaam, Tanzanie, 4-6 décembre 2018



Schéma

- Présentation de la Commission
- Que fait la Commission ?
- Où trouver le rapport
- Développement d'un nouveau chapitre
- Contrôle par la Commission



Présentation de la Commission des animaux aquatiques

- Élue à l'Assemblée générale de l'OIE
- Mandat de trois ans
- Se réunit deux fois par an (septembre et février)
- Les membres de la Commission sont élus pour un mandat de trois ans et sont rééligibles pour un maximum de 3 termes
- Ses membres appartiennent aux différentes régions mais font office d'experts indépendants



Commission des animaux aquatiques





Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques Commission des animaux aquatiques



- Mise à jour annuelle du Code aquatique et du Manuel aquatique;
- Travaille avec des experts pour préparer des textes nouveaux et révisés pour le Code aquatique et le Manuel aquatique;
- Propose des textes nouveaux et révisés pour adoption par l'Assemblée mondiale des délégués;
- > S'assure que le Code et le Manuel reflètent les informations scientifiques actuelles;
- Examine les demandes de désignation des laboratoires de référence et de centres collaborateurs «aquatiques»;
- Collabore avec les autres commissions.



Commission des animaux aquatiques - Mandat

Élabore des textes nouveaux/révisés pour le Code aquatique et le manuel en tenant compte des Commentaires des Pays membres

Collabore avec les autres Commissions



Aquatic Animal Health Code



Manual

of Diagnostic Tests for Aquatic Animals



Examíne les demandes de désignation des laboratoires de référence et de centres collaborateurs «aquatiques»

Évalue les cas pour les maladies listées

Propose des textes nouveaux et révisés pour adoption de l'AG

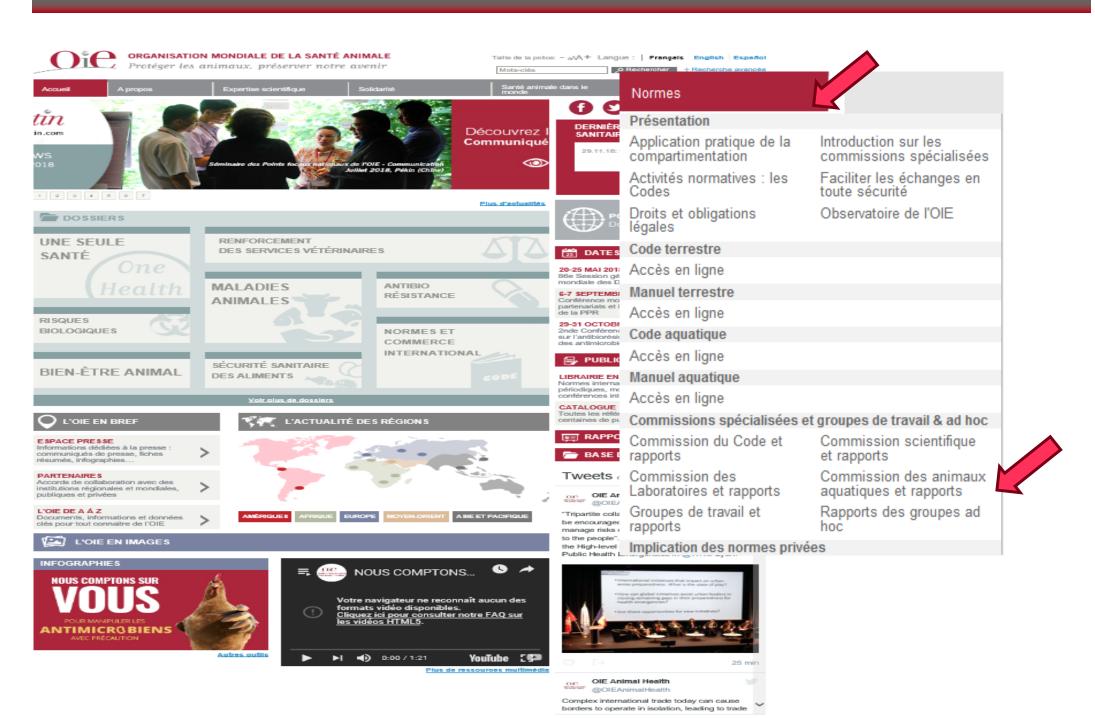
S'assure que le Code et le Manuel reflètent les informations scientifiques actuelles



Les autres commissions spécialisées

- Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres
 - responsable de garantir que el Code terrestre reflète les informations scientifiques actuelles.
- Commission des normes biologiques
 - chargée d'élaborer des normes internationales pour les tests de diagnostic de laboratoire et les vaccins destinés aux maladies des animaux terrestres (*Manuel terrestre*).
- Commission scientifique pour les maladies animales
 - défini les stratégies et les mesures les mieux adaptées pour la prévention et la lutte contre les maladies
 - examine les demandes que des Membres de l'OIE concernant leur statut zoosanitaire au regard de certaines maladies.





Intégrer



Voir sur Twitter

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE Protéger les animaux, préserver notre avenir

| Taille de la police: - AAA + | Langue : | Français | English | Español |
|------------------------------|----------|----------|------------|-----------|
| Mots-clés | ,o Rec | hercher | ⊩Recherche | e avancée |

| Accueil A propos Expertise scientifique Solidarite monde Normes | Accueil | A propos | Expertise scientifique | Solidarité | Santé animale dans le monde | Normes |
|---|---------|----------|------------------------|------------|--------------------------------|--------|
|---|---------|----------|------------------------|------------|--------------------------------|--------|

Accueil > Normes > Commissions spécialisées et groupes de travail & ad hoc > Commission des animaux aquatiques et rapports > Overview

Normes

- > Présentation
- Code terrestre
- Manuel terrestre
- Code aquatique
- Manuel aquatique
- Commissions spécialisées et groupes de travail & ad hoc
- Commission du Code et rapports
- Commission scientifique et rapports
- Commission des Laboratoires et rapports
- Commission des animaux aquatiques et rapports
- Groupes de travail et rapports
- > Rapports des groupes ad hoc
- Implication des normes privées

Sommaire Membres Rapports des réunions Autres rapports Fiches techniques Liens



Sommaire

La Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques (désignée ci-après la Commission des animaux aquatiques) est chargée de veiller à ce que le Code sanitaire pour les animaux aquatiques (désigné ci-après le Code aquatique) et le Manuel des tests de diagnostic pour les animaux aquatiques (désigné ci-après le Manuel aquatique) s'appuient sur les informations scientifiques les plus récentes. Les Code et Manuel aquatiques rassemblent des normes destinées à améliorer la santé des animaux aquatiques dans le monde, y compris des normes régissant un commerce international d'animaux aquatiques (amphibiens, crustacés, mollusques et poissons) de caractère dénué de risques.

La Commission des animaux aquatiques se compose de six membres élus qui sont des experts de renommée internationale spécialisés dans le domaine de la prévention et du contrôle des agents pathogènes des animaux aquatiques, et se réunit deux fois par an pour mettre en œuvre son programme de travail. Elle fait appel aux meilleurs spécialistes mondiaux pour préparer de nouveaux projets d'articles du *Code aquatique* et du *Manuel aquatique* et procéder à la révision des articles déjà existants à la lumière des progrès accomplis par la science. Par ailleurs, la Commission des animaux aquatiques exerce ses activités en étroite collaboration avec la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres sur des sujets nécessitant l'adoption d'une approche harmonisée.

Elle sollicite systématiquement l'avis des Délégués des États membres en faisant circuler les projets de textes nouveaux ou révisés qu'elle élabore. Lors de chaque Session générale, les Délégués discutent ces projets de textes et les adoptent de manière formelle sous forme de normes de l'OIE. Une fois adoptés, les textes sont introduits dans l'édition suivante du Code aquatique et du Manuel aquatique.

Les membres de la Commission des animaux aquatiques sont élus par l'Assemblée mondiale des Délégués pour un mandat de trois ans.

> WAHIS

> Librairie en ligne

> Pour les médias

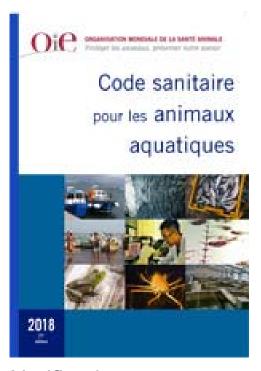
> Conférences mondiales de l'OIE

> Base de données documentaire

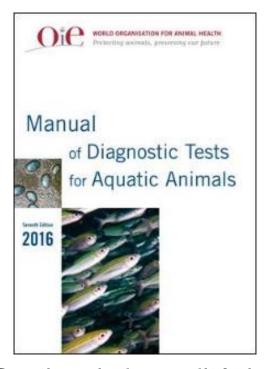
http://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/Internationa_Standard_Setting/docs/pdf/Aquatic_Commission/F_AAC_Sept_2018.pdf



Le Code et le Manuel



- Notification
- Commerce
- Usage d'antimicrobiens
- Mesures de sécurité biologique
- Bien-être
- Control des maladies
- Qualité des services vétérinaires
- Chapitrés dédiés aux maladies



- Gestion de la qualité dans les laboratoires
- Validation des test de diagnostique
- Chapitrés dédiés aux maladies



Scrutiny by Member Countries

- Les modifications apportées aux chapitres du Code et du Manuel sont généralement présentées au moins deux fois afin de recueillir les commentaires des membres avant d'être proposées à l'adoption à l'Assemblée générale.
- Les textes proposés circulent dans le rapport de la réunion de février de la Commission





Organisation Mondiale de la Santé Animale World Organisation for Animal Health Organización Mundial de Sanidad Animal

 \P

Original^a: anglais¶

Septembre 2018

RAPPORT.DE.LA.RÉUNION DE.LA.COMMISSION.DES.NORMES.SANITAIRES.POUR.LES.ANIMAUX.AQUATIQUES.DE.L'OIE¶

Paris, ·11°-°18·septembre·2018¶

La·Commission·des·normes·sanitaires·pour·les·animaux·aquatiques·de·l'OIE·(ci-après·désignée·par·la·«°Commission·des·animaux·aquatiques°»)·s'est·réunie·au·siège·de·l'OIE,·à·Paris,·du·11·au·18·septembre·2018.·La·liste·des·participants·figure·en·annexe·1.¶

La·Commission·des·animaux·aquatiques·a·remercié·les·États·membres·suivants·de·lui·avoir·adressé·des·commentaires·écrits·sur·les·projets·de·textes·destinés·au·*Code·sanitaire·pour·les·animaux·aquatiques*·(ci-après·désigné·par·le·«·*Code·aquatique*·»)· et·au· *Manuel·des·tests·de·diagnostic·pour·les·animaux·aquatiques*·(ci-après·désigné·par·le·«·*Manuel·aquatique*·»)· et·diffusés·à·la·suite·de·sa·réunion·de·septembre·2018·:·l'Australie,·le·Canada,·la·République·populaire·de·Chine,·le·Taipei·chinois,·la·Colombie,·Fiji,·le·Japon,·la·Malaisie,·le·Mexique,·la·Nouvelle-Calédonie,·la·Nouvelle-Zélande,·Singapour,·la·Suisse,·la·Thaïlande,·les·États-Unis·d'Amérique,·les·États·membres·de·l'Union·européenne·(UE)·et·le·Bureau·interafricain·des·ressources·animales·de·l'Union·africaine·(UA-BIRA),·au·nom·des·États·membres·africains·de·l'OIE.¶



Les commentaires des Pays membres sont importantes

- La Commission s'appuie sur les commentaires pour appliquer l'expertise à sa disposition afin de :
 - examiner la logique, la cohérence et la solidité des normes nouvelles ou révisées
 - se maintenir informée des développements concernant :
 - les maladies nouvelles et émergentes
 - les modifications de la susceptibilité de l'hôte
 - les nouveaux tests diagnostiques, performances des tests



Toute l'information se trouve dans le rapport

- Texte: explication détaillée de ce qui a été fait pendant la réunion, commentaires des membres et réponse de la Commission, quelques antécédents et ce qui est attendu des Pays membres
- Annexes
 - > Part A: textes proposés à l'adoption
 - > Part B: textes soumis aux États membres pour commentaire
 - ➤ Part C: rapports des groupes *ad hoc*, plan de travail de la Commission soumis pour information



Cycle annuel des rapports de la Commission

- 1. **Février** : le rapport de la Commission inclut :
- Les chapitres modifiés du Code et du Manuel aquatique proposés à l'adoption à la Session générale du mois de mai
- Chapitres modifiés soumises pour commentaires des Pays membres
- Annexes soumises pour information, ex. rapports des groupes ad hoc
- 2. Mai: Session OIE général Rapport de la Commission des animaux aquatiques
- Adoption des chapitres modifiés du Code Aquatique et du Manuel aquatique.
- Résolutions sur les textes adoptés
- 3. Septembre: le rapport de la Commission inclut
- Chapitres modifiés soumises pour commentaires des Pays membres
- Annexes soumises pour information, ex. rapports des groupes ad hoc



Où chercher d'abord – le text

- A. RÉUNION AVEC LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
- B. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- C. RÉUNION AVEC LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES NORMES SANITAIRES POUR LES ANIMAUX TERRESTRES DE L'OIE
- D. RÉUNION AVEC LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES NORMES BIOLOGIQUES DE L'OIE
- E. CODE SANITAIRE POUR LES ANIMAUX AQUATIQUES DE L'OIE F. MANUEL DES TESTS DE DIAGNOSTIC POUR LES ANIMAUX
- AQUATIQUES DE L'OIEG.
- G. CENTRES DE RÉFÉRENCE DE L'OIE
- H. AUTRES POINTS
- I. PLAN DE TRAVAIL DE LA COMMISSION 2018/19
- J. ACTIVITÉS DES MEMBRES DE LA COMMISSION



Susceptibility of *Macrobrachium* rosenbergii to IHHNV

- A Member Country made the AAC aware of new scientific information regarding susceptibility of *Macrobrachium rosenbergii* to IHHNV
- The AAC requested that the ad hoc Group on Susceptibility of Crustacean Species to Infection with OIE Listed Diseases re-assess the susceptibility of M. rosenbergii to infection with IHHNV
- The ad hoc Group concluded that location of lesions (hepatopancreas) and controls for in situ hybridization (ISH) were
 - inconsistent for infection with IHHNV.
 - other viruses infecting the hepatopancreas of *M. rosenbergii* can cause similar histopathology
 - cannot be conclusively demonstrated that the lesions were the result of infection with IHHNV.
- Ad hoc Group agreed that M. rosenbergii does not fully fulfil categories C and D (pathology and location),
- Conclusion: M. rosenbergii did not meet the criteria in Chapter 1.5. for listing in the Aquatic Code but a should be included in Section 2.2.2 (Species with incomplete evidence for susceptibility) of Chapter 2.2.4. Infection with IHHNV of the Aquatic Manual



Article X X 3

Safe products

- In response to Member Country comments, the Aquatic Animals
 Commission reviewed the aquatic animal products in Article X.X.3.
 - heat (time/temperature) inactivation treatments.
- The Commission agreed that
 - non-equivalent heat (time/temperature) inactivation treatments for different products were questionable and
 - minimum heat (time/temperature) inactivation treatment for each OIE listed disease was preferable
- The Aquatic Animals Commission requested that
 - the ad hoc Group on Safety of Products Derived from Aquatic Animals review the heat treatments provided in Article X.X.3. of each diseasespecific chapter
 - provide a minimum heat time /temperature treatment demonstrated to be effective at inactivating the pathogenic agent.



September AAC Report –

comments by 9 January

Items for Member Country comment:

AQUATIC CODE

- Definition for 'Basic biosecurity conditions'
- Criteria for listing species as susceptible (Chapter 1.5.);

Listing at higher taxonomic levels

- Articles 10.5.1. and 10.5.2. Infection with salmonid alphavirus (Chapter 10.5.)
- Article 10.7.2. Infection with koi herpesvirus (Chapter 10.7.)
- Article 10.9.2. Infection with spring viraemia of carp virus (Chapter 10.9.)
- Infection with Ranavirus species (Chapter 8.3.)
- Acute hepatopancreatic necrosis disease (Chapter 9.1.)
- Infection with infectious haematopoietic necrosis virus
- Model article Article X.X.8.
- New draft chapter on Aquatic Animal Biosecurity for Aquaculture Establishments (Chapter 4.X.)
- Discussion paper on Approaches for determining periods required to demonstrate disease freedom

Revised susceptible spp.

New chapter

Surveillance



September AAC Report -

comments by 9 January

AQUATIC MANUAL

Sections 1, 2.2.1. and 2.2.2. Infection with yellow head virus genotype 1

Infection with salmonid alphavirus

Sections 1, 2.2.1. and 2.2.2. Infection with koi herpesvirus

Revised susceptible spp.

Infection with infectious haematopoietic necrosis virus

ANNEXES FOR MEMBER COUNTRY INFORMATION

Article 10.2.1. Infection with Aphanomyces invadans

Technical disease card for Tilapia lake virus

Report of the ad hoc Group on Susceptibility of fish species to infection with OIE listed diseases

Report of the electronic ad hoc Group on Tilapia lake virus

Aquatic Animal Health Standards Commission Work Plan for 2018/2019



Summary

Tips for navigating the report

- Don't be put off by its length
- Read the report text (before the Annexes) carefully (it provides a good summary)
- Focus on the sections and disease chapters which are relevant to your country
- Read every report to understand how new chapters are developed and standards evolve



Pour quoi le rapport est important?

- Contains new and revised standards for Aquatic Code and Manual
- Contains other useful information:
 - Emerging diseases
 - Disease cards
 - Process for self-declaration.
- Provides insights into views of other MC
- Signposts future direction of the OIE



Merci de votre attention



http://www.oie.int/en/

Edmund Peeler



WORLD ORGANISATION FOR ANIMAL HEALTH
Protecting animals, preserving our future

12, rue de Prony, 75017 Paris, France www.oie.int media@oie.int - oie@oie.int









